

**COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DE CONSEIL MUNICIPAL**  
**EN DATE DU 5 FÉVRIER 2018**

Réuni en séance publique sous la présidence de M. Thierry BEAUPIED, Maire,  
en présence de : Patrick NEVOIT - Jacques BRUÈRE - Joël PERROUX - Gérald CHAIX -  
Christine NEVOIT - Géraud de LAFFON - Géraud LE DORVEN - Marie-Lise MEYNARD - Angélique BINET  
Absent excusé : Patricia BEAUDOUIN ROBINSON  
(soit 11 membres en exercice, 10 présents, 10 votants)

Le Conseil Municipal, :

- 1) valide le renouvellement de la convention de partenariat pour le développement de la lecture publique avec le Département et le règlement de prêt de la Direction Déléguée du Livre et de la Lecture Publique ;
- 2) approuve le remboursement à la CCTOVAL de la somme qu'elle a engagée pour les agents techniques communaux présents à la formation AIPR Opérateur dispensée par la société SOCOTEC ;
- 3) approuve les termes du contrat de la personne remplaçante à l'Agence Postale Communale à pendant l'absence pour congés annuels de l'agent chargé du poste, du 21 au 26 février 2018 ;
- 4) valide les nouveaux horaires de travail de deux enseignants de musique qui ont chacun un élève supplémentaire et autorise M. le Maire à signer un avenant à leur contrat de travail ;
- 5) accepte les termes de l'avenant au contrat avec le cabinet Urban'ism pour le paiement de ses prestations ;
- 6) prend connaissance de l'avancée du projet de création de deux logements adaptés en partenariat avec l'office public VTH et la CCTOVAL ;
- 7) décide la création d'une Commission Finances/Stratégie.

Fait à Gizeux, le 6 février 2018



Le Maire,

*Thierry Beaupiéd*  
Thierry BEAUPIED